



**YENS**

### **AVIS D'ENQUETE**

Conformément aux dispositions légales, dont notamment l'art. 7b de la Loi sur la distribution de l'eau du 30 novembre 1964 (LDE), la Municipalité de la Commune de Yens soumet à l'enquête publique, du vendredi 9 février 2024 au lundi 11 mars 2024 compris, le projet suivant se rapportant à l'amélioration du réseau d'eau potable de l'AIEB (Association Intercommunale des Eaux du Boiron) :

- **Modification de l'arrivée du pompage au réservoir de Praz-Palud**

Le dossier est déposé au greffe municipal de la Commune de Yens où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture.

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par lettre recommandée à la Municipalité de Yens avant la clôture de l'enquête.

La Municipalité